

Point de vue

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1980)**

Heft 531

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Comment éliminer un concurrent

Radiotele AG à Zurich, l'agence publicitaire des émetteurs SWF 1 et 2, peut être satisfaite de l'action conjuguée des autorités suisses et italiennes contre «Radio 24» de Roger Schawinski: un concurrent est éliminé alors même qu'il n'avait pas eu le temps de grignoter des contrats juteux, mais qu'il se profilait déjà comme une menace.

Les milieux publicitaires helvétiques n'ont plus à se demander sur quels critères ils vont choisir leurs supports publicitaires en matière de radio: les cassettes donnant les indications sur la publicité radiophonique destinée aux nombreux auditeurs de toute la Suisse alémanique qui suivent les émissions de SWF Baden-Baden 1 et 3, ces cassettes restent valables — avis aux amateurs!

Des esprits chagrins noteront même que le réseau de la télédiffusion suisse utilise certaines émissions de ces émetteurs — il est vrai, puisées hors des heures de diffusion de la publicité destinée à la Suisse —: une collaboration existe donc bel est bien entre la Suisse, celle qui met tout en œuvre pour fermer «Radio 24» et ces émetteurs qui vivent dans une certaine mesure, et cela depuis des années, sur de la publicité concoctée à l'usage d'auditeurs bien de chez nous.

Et puisque nous en sommes à ces indications-là, sachez encore que pour les émetteurs de langue française Radio Monte Carlo et Europe 1, Régie Presse SA à Genève fournit toutes indications utiles sur le prix des «messages» et l'intérêt des spots publicitaires en question...

On n'en est pas à une contradiction près dans cette affaire. En définitive, on ne le dira jamais assez, Schawinski s'est engagé sur un terrain qui était balisé depuis longtemps pour le plus grand profit de quelques utilisateurs bien introduits. Tout le battage fabriqué à partir de son expérience commerciale a en revanche servi des intérêts qui ne manqueront pas de se manifester d'ici peu.

Pour le reste, retenons encore, pour la petite histoire, que les cassettes d'émissions de «Radio 24» circulent largement parmi les fans zurichoïses et que l'indicatif de «Radio 24» a été si largement plébiscité au «hit parade» alémanique que la Radio suisse alémanique n'a pas pu faire autrement que de le diffuser dans son premier programme!

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

La morale des navets

Ils ne perdent pas leur temps, les frères!

Je regardais mardi (France II) le débat qui faisait suite au film «Le Transfuge», dossier consacré à «La libre circulation des hommes».

Offensive anti-communiste tous azimuts!

(Remarquez: je comprends! L'affaire Sakharov, et tant d'autres, précédemment, par exemple le fils du grand-maître international Kortschnoi, garçon de vingt ans, arrêté il semble bien pour la seule et unique raison que son père avait choisi l'Occident et qu'il désirait rejoindre son père! — en d'autres termes, la bêtise au front de taureau, toujours semblable à elle-même!)

Tout de même!

Etonnante conversation téléphonique (si j'ai bien compris) entre un réfugié échappé d'URSS et son épouse, restée en URSS, retenue en URSS, décrivant l'horreur de sa situation, et l'homme renchérissant: je ne vois pas comment quelqu'un qui se trouve retenu comme otage dans l'«enfer rouge» peut téléphoner aux siens qui ont gagné l'Occident — et cela en toute liberté.

Mais passons: on ne le dira jamais assez, il n'y a pas que les communistes, qui soient dangereux. Mais les opposants de tous poils, les anti-nucléaires par exemple, et les écologistes.

A cet égard, un film qui passait sur la troisième chaîne, *Banco à Bangkok pour OSS 117* donnait les lumières nécessaires au spectateur — on a tort de ne pas regarder les navets!

L'histoire, donc, du fameux agent OSS 117, aux

prises avec d'effroyables canailles sous les ordres de Robert Hossein, qui s'efforçaient de répandre par le monde des bacilles de la peste, afin de provoquer des morts par millions.

Et pourquoi, je vous prie!

C'est ici qu'il faut ouvrir toutes grandes vos oreilles et faire fonctionner vos petites cellules grises: tout simplement pour faire disparaître d'honnêtes et paisibles citoyens, qui se proposaient de construire quelques centrales atomiques pour le plus grand bien des hommes en général et des USA en particulier!

Quand on vous disait que les adversaires du nucléaire sont des assassins en puissance... Sans OSS, on se demande ce qui serait arrivé, d'autant plus que Hossein avait l'air de quelqu'un de très bien, médecin au civil... Ah! surtout, surtout: méfiez-vous des médecins anti-atomiques!

Reconnaissons d'ailleurs que le bandit prétendait lutter *aussi* contre la surpopulation. Et là encore, c'est plein d'enseignements: tous ces partisans des régulations des naissances, de la décriminalisation de l'avortement, ce sont des criminels!

Dieu merci, le film se terminait bien: par un long baiser échangé par Anna-Maria Pierangeli et Kerwin Matthews, extrêmement édifiant. «Une vierge, deux vierges pour chaque soldat», comme dit l'excellente Deborah! J.C.

POINT DE VUE

La vérité dans le trou, avec les fûts

Une vaste campagne publicitaire a débuté dans les pages payantes de quelques-uns de nos grands quotidiens. En cherchant à savoir qui est à la source de cette intoxication, on fait des découvertes qui permettent d'avoir certains doutes sur les qualités morales de quelques personnes.

En ce qui concerne les déchets nucléaires et leur gestion, la répartition des responsabilités est sans doute complexe dans le détail, mais assez simple

dans les faits. Les producteurs d'électricité ont été chargés de nous débarrasser de ces déchets. Pour ce faire, ils ont fondé la CEDRA (en allemand NAGRA), coopérative technique, sorte de bureau d'ingénieurs à la recherche de solutions fiables. La Confédération, elle, juge les solutions proposées en s'appuyant sur l'avis de divers experts; elle a puisé dans l'Administration les membres d'un «Groupe de travail de la Confédération pour la gestion des déchets nucléaires».

La CEDRA a élaboré un modèle pour le stockage des déchets dans les roches; c'est un volumineux rapport connu sous le vocable de «Concept sur l'élimination des déchets radioactifs en Suisse». Le Groupe de travail de la Confédération a été chargé d'apprécier ce «concept». Le résultat de ses cogitations a paru dans un rapport daté du 23 avril 1979 et signé E. Kiener, président (un haut fonctionnaire du Département de l'Energie et des Transports). Le Groupe de travail s'est permis quelques critiques en pages 2 et 3 de l'annexe n° 3 du dit rapport. Nous citons:

«Le Groupe de travail constate cependant que le concept de l'élimination passe sous silence des décisions importantes qu'il importe (sic) de prendre avant de passer à la réalisation du projet. (...) Certains détails, qui témoignent d'un optimisme exagéré, ont motivé, de la part du Groupe de travail, des questions, des réserves et des suggestions à l'adresse des auteurs du concept. La CEDRA a d'ores et déjà répondu à certaines de ces remarques. Quant aux allégations contenues dans le concept qui pourraient faire croire que la Confédération est responsable de certains retards dans la réalisation de l'élimination, le Groupe de travail tient à les démentir expressément.»

Tiens, tiens! Il faut démentir. Il y a donc eu mensonge. Celui qui dit des mensonges est un menteur. Celui qui passe sous silence certains faits est aussi une espèce de menteur. Voilà donc des gens considérés par l'Administration fédérale comme des menteurs exagérément optimistes. Moi je suis bien

content de trouver ces qualificatifs dans un rapport très officiel, parce que, si je les avais employés de mon propre chef, je n'y coupais pas d'un procès en diffamation...

Ces menteurs exagérément optimistes et quelques fois trop silencieux, vous imaginez sans doute que la Confédération leur a retiré sa confiance. Eh bien, pas du tout: «Le Groupe de travail suggère à la CEDRA de tenter une information intensive du public, cela surtout en prévision des futurs sondages.» (Même rapport, même annexe, bas de la page 2.)

Vous avez bien lu: c'est à ceux qu'elle considère

DÉCHETS RADIOACTIFS

Une mine chasse l'autre

Vous souvenez-vous de la mine de sel de Asse en Allemagne? Elle a eu son heure de célébrité l'année dernière, lors de la campagne qui précéda le vote de l'initiative «anti-nucléaire». En effet, pendant onze ans, cette ancienne mine servit de cimetière à des déchets faiblement et moyennement radioactifs: plus de cent mille fûts y ont été enfouis.

Aux dires des promoteurs du nucléaire, c'était la solution sûre et définitive. On parlait alors de Bex et d'Airolo où le gypse (et l'anhydrite son frère) présentent des conditions voisines de celles du sel. La publicité de la CEDRA, grâce à de somptueuses photos nous a rendu familiers des salles de la mine d'Asse, pleines de fûts multicolores, des films TV y furent consacrés, et je me suis laissé dire que des journalistes y avaient été invités, affaire de voir sur place comme tout était parfait dans le plus étanche des mondes possibles.

Or, depuis quelque temps, la mine d'Asse, plus

comme des menteurs exagérément optimistes que la Confédération confie l'information du public. Et voilà pourquoi j'émettais quelques doutes sur les qualités morales de quelques-uns de nos responsables; le souci de cohérence ne doit pas les empêcher de dormir.

Et voilà pourquoi nous avons droit à une campagne publicitaire scientifiquement débile, à propos de laquelle je partage tout à fait l'avis des membres du Groupe de travail de la Confédération: elle passe sous silence des faits importants, elle est exagérément optimiste et elle appelle le démenti (et j'ajouterai: elle gagnerait à être rédigée en bon français).

Marcel Burri

personne n'en parle. Et ce n'est pas la CEDRA qui va rompre le silence. La mine de sel d'Asse est fermée et l'autorisation de stockage n'a pas été renouvelée. On s'est bien tardivement rendu compte que la géologie de la mine était assez mal connue. Et pour la mieux connaître, il fallait procéder à toute une série de forages. Seulement voilà: ces forages, on n'ose pas les faire car ils pourraient se transformer en venue d'eau capable de noyer la mine. L'isolement des déchets ne serait alors plus assuré du tout. En attendant une décision difficile à prendre, les fûts s'accumulent sur les lieux de leur production: 25 000 y sont déjà en attente.

Et tout cela concerne les déchets faiblement et moyennement radioactifs dont presque personne ne parle, tant il est admis qu'ils ne posent pas de problèmes!

Exit donc la mine d'Asse, et en avant pour les mines suédoises dont on nous rebat les oreilles actuellement. Le gypse passe à l'arrière plan et le granite est sur la sellette. A quand la prochaine mine?

Quand cessera-t-on de prendre les gens pour des imbéciles?

M. B.